

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

1 – DENOMINATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

SIA DU CINGLAIS
Mairie
8, rue du Pont du Coudray
14220 MUTRECY

2 - PROCEDURE DE PASSATION

Marché public selon la procédure adaptée (article L2123-1 du Code de la commande publique) avec la possibilité pour l'Acheteur Public de négocier ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

3 - OBJET DU MARCHE

DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Les études comprennent :

- L'élaboration du diagnostic et du schéma directeur du système d'assainissement des eaux usées du SIA du Cinglais (Boulon, les Moutiers-en-Cinglais, Mutrécy et Saint-Laurent de Condé).
- La production de l'analyse des risques de défaillance des réseaux de collecte.
- Quatre tranches conditionnelles :
 - Tranche 1 : réalisation des zonages des eaux pluviales communaux (incluant le schéma directeur de gestion des eaux pluviales).
 - Tranche 2 : réalisation de la mise à jour des zonages d'assainissement communaux des eaux usées.
 - Tranche 3 : réalisation de l'examen au cas par cas commune aux zonages des eaux pluviales et/ou d'assainissement des eaux usées.
 - Tranche 4 : réalisation d'une évaluation environnementale à l'issue de l'examen au cas par cas prévu avec les zonages des eaux pluviales et/ou mise d'assainissement des eaux usées.
- Des Prestations Supplémentaires Eventuelles portant sur le géoréférencement des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales.

5 – MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le DCE peut être consulté et téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro

6 – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises par voie électronique à l'adresse ci-après suivant les instructions figurant dans le règlement de consultation : https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro

La signature électronique des documents est facultative.

7 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Vendredi 4 avril 2025 à 12h00.

8 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Documents figurants aux articles R2143-3 et suivants du Code de la commande publique.

9 – CRITERES UTILISES POUR L'ATTRIBUTION DES MARCHES

Le jugement des offres destiné à déterminer l'entreprise la mieux disante sera effectué en tenant compte des critères définis dans le règlement de la consultation.

10 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

11 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dont l'adresse URL est la suivante : https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro

12 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Caen.

13 – DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

26 février 2025